

Conférence internationale sur la divulgation des standards internationaux et la coordination dans le domaine des comptes nationaux, pour une croissance durable et le développement

Session 7 – Études de cas: Mise au point d'un système complet de comptabilité nationale (SCN); qualité des données de base – Problèmes statistiques

Titre: Brésil – SCN - référence 2000

Institution: Institut brésilien de géographie et de statistiques

En mars 2007, l'IBGE a publié une révision du système brésilien de comptabilité nationale (SCN) pour la période 1995-2006. La « Nouvelle série du SCN – référence 2000 » est le résultat de plus de quatre années de travail au cours desquelles les concepts et procédures du SCN ont été mis à jour. Cette mise à jour a également été caractérisée par l'inclusion des nouvelles enquêtes mises au point par l'IBGE au cours de la dernière décennie et des données fiscales du ministère de l'économie (déclaration de l'impôt sur les sociétés, DIPJ).

Le système brésilien d'organisation des statistiques a été modifié durant la dernière décennie. Depuis le milieu des années 90, l'IBGE est passé d'un système basé sur le recensement à un système d'enquêtes annuelles.

Jusqu'en 1985, le système statistique était fondé sur un recensement effectué tous les 5 ans. Pour différentes raisons, le recensement de 1990 a été annulé et les nouvelles enquêtes n'ont pu être utilisées dans le cadre du SCN que vers la fin des années 1990.

Les enquêtes économiques mises au point sont les suivantes:

Enquête annuelle sur les industries extractives et manufacturières - Entreprise (PIA - Empresa)

Enquête annuelle sur les industries extractives et manufacturières - Produit (PIA - Produto)

Enquête annuelle sur l'industrie de la construction (PAIC)

Enquête annuelle sur le commerce (PAC)

Enquête annuelle sur les services (PAS)

Un changement de cette importance apporté au système statistique d'un pays a naturellement eu des conséquences directes pour le SCN. Il a nécessité l'inclusion des nouvelles enquêtes dans celui-ci. Ce processus devait toutefois se faire au cours d'une année déterminée et supposait l'introduction simultanée de tous les changements. Il s'agit là de la caractéristique fondamentale de la révision du SCN publiée sous le titre "Nouvelle série brésilienne du SCN - référence 2000 ».

La « référence 2000 » indique la date à laquelle a débuté l'inclusion des enquêtes annuelles de l'IBGE et des données fiscales (DIPJ). L'expression « changement de l'année de base » a été évitée en raison de l'importance des modifications introduites.

Les nouvelles séries ont été établies sur la base de la classification nationale des activités économiques 1.0 (CNAE), qui est intégrée à la CITI Rev. 3, ainsi que des enquêtes annuelles de l'IBGE. Grâce à l'utilisation de la CNAE, il a été possible d'introduire les données fiscales. Étant donné que l'IBGE ne peut avoir accès aux déclarations identifiées de la DIPJ, l'adoption de la CNAE dans les comptes nationaux a permis d'inclure ces données dans la base de données des comptes nationaux. Cette base de données élargie a permis des analyses comparatives des activités économiques ainsi que l'amélioration des données de

plusieurs secteurs tels que les organisations sans but lucratif, l'enseignement privé et les services de soins de santé privés.

Les séries du SCN publiée en 2007 se caractérisent par l'importance des mises à jour effectuées car, outre les facteurs cités dans les paragraphes précédents, elles ont permis de passer d'un système de comptabilité nationale essentiellement basé sur l'extrapolation des indices de volume et de prix à un système basé sur des enquêtes et des registres d'entreprises. Désormais, avec les données annuelles disponibles, le SCN dispose d'une « référence » annuelle permettant de contrôler l'évolution des séries et d'éviter ainsi le biais caractéristique qui découle de l'utilisation des indices de volume et de prix pendant de longues périodes.

Les séries de SCN « référence 2000 » incluent les éléments suivants:

I) Nouvelle classification des produits et activités intégrée dans la CNAE 1.0 et la CITI Rev. 3.

II) Augmentation du nombre d'activités et de produits dans le SUT.

III) Comptes économiques intégrés (IEA) mis à jour avec les données DIPJ.

IV) Disponibilité des enquêtes annuelles réalisées par l'IBGE.

V) Introduction de l'enquête de 2002 sur les dépenses des ménages considérée comme référence en matière de consommation des familles.

VI) Introduction de données du recensement agricole de 1995/1996.

VII) Ventilation des emplois au sein du secteur productif, ce qui permet d'évaluer les caractéristiques des unités de production.

VIII) Calcul méthodologique et développement de la consommation de capital fixe des administrations publiques et des organisations sans but lucratif.

IX) Répartition par activité des services d'intermédiation financière indirectement mesurés, ce qui permet d'éliminer le secteur financier fictif.

X) Mise à jour de la méthodologie d'évaluation des indices de volume, surtout pour les administrations publiques et l'intermédiation financière qui, dans les séries précédentes, étaient extrapolées sur la base de la croissance démographique et de la moyenne de l'économie.

XI) Dans la série de la consommation finale et dans les comptes économiques intégrés (IEA), séparation des organisations sans but lucratif du secteur institutionnel des ménages.